

Fédération des infirmiers de la Guadeloupe

Bulletin d'information

N° 12 – Janvier 2012

Mot de la présidente :

C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté la présidence de la Fédération des infirmiers de la Guadeloupe lors de l'assemblée générale de Mars 2011. Après deux années en stand by, la fédé est opérationnelle avec des nouveaux membres au conseil d'administration qui m'accompagnent. C'est une grande fierté de succéder à Serge Girault, le président fondateur qui a voulu se retirer et céder sa place conformément aux statuts après trois mandats de 3 ans. Dommage que certains membres de l'équipe précédente, ce sont écartés de la pensée de Serge Girault et cherche encore à discréditer la fédération. Peu m'importe, Je compte travailler avec l'ensemble des infirmiers qui souhaitent nous rejoindre pour un objectif commun. Pour l'assemblée générale de février 2012, j'invite tous ceux qui voudront travailler à la pérennisation de la fédé à nous rejoindre.

Amitié ; *Francine Jean-Baptiste*

La fédération des infirmiers présente à la conférence du CII à Malte du 2 au 8 mai 2011



La Guadeloupe était représentée à Malte lors de la conférence du Conseil International des Infirmiers du 2 au 8 mai 2011. C'est la deuxième participation à une conférence du CII. Il s'agissait pour la fédération d'entamer des négociations en vue de son adhésion aux travaux du CII, un entretien c'est déroulé le 5 mai 2011 avec le Directeur général. Nous attendons une implication pleine et entière des infirmiers dans ce processus d'intégration au CII. Les infirmiers de la Guadeloupe ne doivent pas rester en marge de la mondialisation en cours.

Les Objectifs de la Fédération pour la période 2011/214

- La création d'une unité universitaire de Master et de Doctorat en soins infirmiers par l'Université Antilles Guyane. (UAG)
- La mise en œuvre d'une école de cadre de sante interrégionale en Guadeloupe par le Conseil Régional
- Augmentation du quota d'entré à l'IFSI de 122 à 150 étudiants par l'Etat.

Participer au 5e congrès mondial des infirmiers Francophones - du 20 au 24 mai 2012, au Centre International de Conférences de Genève – SUISSE



Au congrès, plus de 1 500 infirmières de l'espace francophone se donnent rendez-vous pour partager des savoirs infirmiers et contribuer au développement de la santé ainsi qu'à la qualité des soins offerts aux populations.

Les modalités d'inscription sur site du SIDIIEF <http://www.sidiief2012.org/web/congres>



Prochain congrès du CII :

Le Conseil international des infirmières lance un appel à des interventions pour son **25e Congrès quadriennal**, qui se tiendra à **Melbourne** (Australie), du **18 au 23 mai 2013**. Axé sur l'« **Équité et l'accès aux soins de santé** », le Congrès servira de plateforme pour partager et diffuser, au niveau international, des savoirs et des pratiques en matière de leadership infirmier. Les intervenants sont invités dès maintenant à se manifester. La FIG est membre observateur et participe aux travaux sans droit de vote et présentera une intervention sur les différents accès aux soins en Guadeloupe. www.icn2013.ch

Conférence internationale d'infirmiers d'Haïti du 18 au 23 novembre 2011 à Port au Prince.

L'association Nationale d'infirmières Licenciées d'Haïti (ANILH) a organisé son premier Congrès international Infirmier d'Haïti à l'hôtel Le Plaza, à Port-au-Prince du 18 au 20 novembre 2011.

L'objectif était de sensibiliser les décideurs et les professionnels de santé pour un accès équitable à des soins de santé de qualité en Haïti.

les autres buts, énumérer sont;



- 1) Plaidoyer en faveur d'une loi organique pour contrôler l'exercice de la profession d'infirmiers en Haïti
- 2) permettre à l'infirmière Haïtienne d'accéder à un niveau de formation supérieure
- 3) Favoriser un espace de concertation aux professionnels infirmiers afin d'aboutir à des résultats réalistes et efficaces pour un accès équitable aux soins de santé au bénéfice de la populations haïtienne.

Madame Lucile Charles présidente de l'ANILH, a présenté la vision de l'ANILH; faire en sorte que la

population haïtienne reçoive des soins infirmiers de qualité qui soient régis par le code déontologie de la profession et de contribuer à l'atteinte des objectifs du millénaire 2015 en matière de Santé et pour cela il faut;

- revisser et faire respecter les normes des soins infirmiers

- défendre et promouvoir l'autonomie de la profession d'infirmière
- veiller au respect du code d'éthique et de déontologie de la profession infirmière
- participer activement aux activités du Ministère de la Santé Publique et de la Population
- développer un partenariat avec les universités en soins infirmiers en Haïti et à l'étranger pour l'obtention de bourses d'études et de cours post-gradués.



Les trois ateliers de réflexion sont unanimes pour améliorer l'accès et l'équité en santé, des constats ont été faits, suivis des recommandations;

a) la situation sanitaire désastreuse du pays, les difficultés des infirmiers à fournir des soins infirmiers de qualité à la population dans les hospitalier et les centres de santé; la pénurie d'eau potable dans les hôpitaux, les difficultés de fournir des soins de santé primaires à la population.

b) Haïti indique le taux de morbidité et de mortalité les plus élevés de la région des Caraïbes, l'accès aux soins urgents et aux services d'urgences sont limités dans la majorité des établissements de santé qui sont très faiblement équipés et à court de personnel.

c) Les facteurs structurels, par la multiplication incontrôlé d'ONG qui fournit des soins limités en employant bien souvent un personnel non professionnel. Les difficultés des institutions autorisées telles que: ANILH et la DSI/MSPP pour la supervision et le contrôle de la qualité des soins infirmiers par le personnel soignant. De plus, les catastrophes successives de 2004, l'inondation de la ville des Gonaïves jusqu'au séisme du 12 janvier 2010, l'épidémie de choléra et la situation d'instabilité sociopolitique qui se traduisent par un chambardement du système sanitaire en générale et de la profession infirmière en particulier.

Afin de combler le manque d'autonomie potentiellement préjudiciable à la profession, sollicite la création d'une structure autorégulation pour la profession infirmière par la création d'un ordre Nationale des infirmières et infirmiers Haïtiens.

Présidente de l'ANILH : Madame Lucile Charles : Courriel : assnliih@hotmail.com

28^{ème} Conférence du Caribbean Nurses Organization.

21/ 26 octobre 2012
Paramaribo / SURINAME
'Hôtel Torarica'



'Les soins infirmiers et obstétriques ; répondre aux défis de la mondialisation'

La conférence du *Caribbean Nurses Organization* se déroule tous les deux ans dans un pays volontaire, pour 2012 elle sera à sa 28^{ème} édition. L'association nationale d'infirmière de Suriname aura la charge d'organiser et de recevoir l'ensemble des délégations des pays membres, après Aruba pour la 27^{ème} en 2010 et la Guadeloupe pour la 26^{ème} édition en 2008. La Fédération des infirmiers de la Guadeloupe participe depuis 2002 de façon continue aux travaux du CNO, elle assure la direction régionale des pays de la région 3 pour la période 2010/2012. Une délégation de la Fédération des infirmiers de la Guadeloupe sera présente à Suriname. '



Déroulement de la conférence !

Discours et échange d'expériences professionnelles en soins infirmiers. Une trentaine d'intervention est prévue.

Sessions de travail des délégués de la CNO (*Rapport d'activité, Rapport moral, Rapport financier, élection du bureau, Réunion de travail régional, nomination des infirmiers(es) de l'année, questions diverses*)

Visites touristiques d'un ou deux sites

et visites professionnelles un ou deux établissements de santé.

Soirée de bienvenue, célébration œcuménique, cérémonie d'ouverture et de réception des autorités, soirée culturelle et cérémonie de clôture

La CNO est une organisation professionnelle régionale d'infirmières des caraïbes, regroupant l'ensemble des associations nationales d'infirmières (NNA), fondée en Aout 1957 à Antigua. C'est la plus ancienne organisation régionale d'infirmière. Son but est d'apporter une amélioration de la santé à tous les peuples de la caraïbe et de favoriser des soins de qualité, en mettant en avant l'éducatif, le bien être économique et professionnel de tous. Elle cherche à influencer la politique de santé et de soins infirmier au niveau régional. Ceci doit permettre au gouvernement des pays d'apporter de bonne condition de travail aux infirmiers. Elle veut réunir en son sein les infirmiers et les infirmières caribéens pour enseigner et informer sur l'implication de la déontologie professionnelle afin d'assurer des soins de qualité aux personnes de la Caraïbe. Elle entretient des relations étendus avec les universités de la région et participe aux travaux du Régional Nursing Body du Caricom. Trente-deux associations nationales sont membres. Elle administrativement divisés en 4 régions. La Guadeloupe fait partie de la Région 3, avec, Antigua, Dominique, Guyane Fr, Martinique, Montserrat, Haïti, Sainte Lucie, Saint Martin.

Contacts :

Caribbean Nurses Organization :

Présidente : Maureen Giddings-Estwick
maurengiddingsestwick@yahoo.com

Direction régional III
sergegirault@hotmail.fr

Suriname Nurses Association

Présidente : Kumbansila Angèle
akumbangsila@yahoo.com

Fédération des Infirmiers de la Guadeloupe

Présidente : Francine Jean-Baptiste
figwadeloupe@hotmail.fr

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout autre renseignement complémentaire. Les informations, sur les modalités d'inscriptions et des renseignements plus détaillés, seront disponibles sur le web site de la FIG : www.figwa.com .

Les personnes intéressées sont prié de se faire connaître avant le 1^{er} avril 2012.

Départ prévu le 20 octobre 2012 / retour le 28 octobre 2012, de notre délégation.

la Leptospirose en Guadeloupe :

Le 10 novembre 2011, à la Médiathèque Albert Beville de Basse Terre, la FIG a organisé une conférence sur Leptospirose.



La leptospirose c'est une **anthropozoonose** c'est à dire une maladie animale transmissible à l'homme.

Elle sévit dans le monde entier elle est présente en France et dans les DOM /TOM, Cette maladie infectieuse est provoquée par une bactérie, un spirochète, du genre *Leptospira* qui vit essentiellement parmi les rongeurs mais aussi dans les zones où il y a de l'humidité et de l'eau.

La transmission se fait surtout par contact avec les milieux souillés, par les animaux infectés. En Guadeloupe La leptospirose est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit, en particulier parce que le diagnostic n'est pas toujours aisé à faire.

Depuis 2002, on observe une augmentation des cas en Guadeloupe ;19 cas en 1998 , 97 cas en 2002, 2003-2004 , 168 cas au CHU de PPA, 66 cas en 2007, l'incidence est estimé à 10 / 100 000 habitants (1/250 000 habitants en France). Les mesures de prévention sont plus que nécessaire.



Nous remercions nos partenaires et tous ceux qui nous ont accompagnés pour l'organisation de cette manifestation. La fédération

des infirmiers de la Guadeloupe compte mettre en place des conférences de vulgarisation pour l'ensemble du territoire pour la population afin de renforcer et de réactualiser les mesures de prévention.

Quota d'étudiants en 1^{ère} année à l'IFSI.

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé en date du 1er juin 2011, publié au JORF n°143 du 22 juin 2011, le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat d'infirmier pour l'année scolaire 2011-2012 est fixé à 122 pour la Guadeloupe et 20 pour Saint Martin.

La fédération vous présente ses vœux de bonne année à tous, souhaite que l'année 2012 vous accompagne dans la santé et la réussite de vos ambitions.

Mention légale :

Directeur de la Publication : Serge Girault
Comité de rédaction : les membres du Conseil d'administration
ISSN en cours

Décret n°2010 -1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence aux titulaires de certains titres ou diplômes relevant du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique. La réforme LMD (pour « Licence-Master-Doctorat ») désigne un ensemble de mesures modifiant le système d'enseignement supérieur français pour l'adapter aux standards européens. Elle met en place une architecture basée sur trois grades : licence, master et doctorat. Le grade de licence est attribué aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier qui ont commencé leurs études pour l'obtenir à la rentrée de septembre 2009 et à toutes les rentrées suivantes (décret du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier). Tous les futurs infirmiers appartiendront à la catégorie A. A terme, la catégorie B disparaîtra.

Prochaine Conférence sur la Leptospirose :

L'association des anciens d'outre mer et anciens combattants des troupes de marine (*L'Ancre d'Or*) organise **le vendredi 13 janvier 2012** une conférence sur la leptospirose au **Camp de la jaille à Baie Mahault** en partenariat avec le SMA , le



41^{ème} bataillon d'infanterie de Marine ,l'ARS et la Fédération .La manifestation se clôtura par

un déjeuner au restaurant le Gourmet des Ailes. Tel : 0690 61 06 38 / 0590 20 53 07
Courriel : bourgeois.faidherbe@yahoo.fr

4^{ème} Congrès International des Samu & Urgences Outre-mer.

28 au 29 Octobre 2012 - Saint-Martin

31 Mars 2012 - Saint-Barthélemy

www.samu-urgences-outremer.org



Les prochaines journées d'étude de l'**ARSI** (Association de Recherche en Soins Infirmiers) auront lieu les 26 et

27 janvier 2012 à Paris. « La santé : accompagnement, éducation et recherche en soins infirmiers » <http://www.asso-arsi.fr/>

Pour nous contacter ?

Fédération Infirmier Guadeloupe
Courriel : figwadeloupe@hotmail.fr
Tel : 0690 80 34 00 - Fax : 0590 81 13 97